

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 2

Artikel: Les compagnons de joyeuse vie : (chronique suisse - 1477)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181753>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

missives qui défraie les facteurs de la poste ; chaque lettre est donc surtaxée d'une baïoque supplémentaire que l'on donne aux facteurs de la main à la main. Autant de lettres autant de sous. On peut économiser cette dépense en allant prendre sa correspondance à la direction. De là cet encombrement du guichet à l'heure du courrier, et la facilité avec laquelle on remet une lettre au premier venu qui la demande.

L'institution des facteurs payés par le public a un bien autre inconvénient ! Ces messagers qui font leur tournée sans boîte ni portefeuille se sont assurés dans certaines boutiques de cabarets ou de pâtisseries des étapes connues où les gens de chaque quartier viennent examiner s'il n'y a rien pour eux, dans le tas éparpillé sur une table, à la disposition des chaland.

Candeur digne de l'âge d'or ! pourvu que le distributeur passif voie chaque lettre enlevée remplacée par un sou, l'opération est régulière, et plus elle se fera vite, plus la tournée sera simplifiée. Vous pouvez donc sans conteste acquérir pour un baïoco telle missive qu'il vous plaira.

Ce que je dis, je l'ai vu pratiquer dix fois. »

Lausanne au XIII^e siècle.

(Notes extraites d'un ancien manuscrit.)

Au sortir de la porte de Rive, et derrière l'église de St-François, on trouve quatre grands bâtiments sur l'ancien sol du couvent, et dont deux sont en partie les restes. Le premier est employé à une grande imprimerie, les étendoirs et magasins nécessaires, les presses sont placées dans l'ancien réfectoire (1) qui est une grande voûte assez exhaussée sous laquelle il y a une cour soutenue par d'énormes pilastres en pierre. Dans cette cave on a établi un grand pressoir sous lequel se trouve une ouverture secrète conduisant à un chemin souterrain, qui passe à côté de l'église et traverse la place de St-François. Il avait son issue dans la cave d'une grande maison à l'angle septentrional de la place (2). On prétend que les frères mineurs allaient en bonne fortune par ce chemin secret.

Il y avait dans cette cave quatre grandes poutres ou sommiers qui la partageaient en croix, en allant d'un pilastre à l'autre ; à les voir on les croyait très solides et ne pouvant rien contenir dans leur intérieur. Cependant comme l'on faisait des réparations dans cet ancien bâtiment, et qu'on savait que les frères en quittant leur couvent n'avaient pu emporter leur vaisselle et effets précieux, dans l'idée qu'ils pourraient bien les avoir cachés dans cette cave, on avait commis un membre de la magistrature pour veiller de près sur les ouvriers. Un charpentier monta sur une échelle ; et voulant planter sa hache dans l'un de ces sommiers pour s'aider de ses deux

(1) Ce réfectoire, qui a été démoli, touchait à la maison de Brenles.

(2) Cette maison est probablement l'ancienne maison Rey, actuellement en réparation. On y lit encore au pied d'une tourelle : *A toi mon Dieu mon cœur monte.*

mains, à peine l'eut-il frappé qu'il se fit immédiatement un bruit qui décela ce petit trésor.

On ouvrit avec précaution, c'était quatre planches qui, ajustées avec beaucoup de soin, formaient l'apparence d'une énorme poutre, mais laissaient un vide intérieur dans lequel on trouva les vases du couvent et autres effets ; huit de ces vases en manière de coupes très évasées et sur des pieds assez bien sculptés servent aujourd'hui pour la célébration de la Ste-Cène dans cette même église de St-François et dans la Cathédrale. Les deux bâtiments dans la même cour faisaient portion des grands cloîtres ou logements des frères et ont été ensuite employés à l'emplacement d'une grande fabrique de draps grossiers ou raturés, laquelle étant tombée et la plus grande partie de ces maisons incendiées en 1746, ces maisons étant du fief de la ville de Lausanne, le magistrat a cru devoir les mettre dans le commerce et les a abergées à des particuliers qui ont bâti des maisons (3) assez vastes, très commodes, et surtout la plus éloignée de l'église, qui réunit aujourd'hui tout l'ancien clos du couvent, en jardin, vergers et vignes, dans la plus belle situation du pays, ce qui en fait une des propriétés les plus agréables.

La quatrième de ces maisons est une espèce d'hôtel à la moderne que M. de Polier de St-Germain bourgmestre de Lausanne, a fait bâtir sur le terrain d'une grande aile de l'ancien couvent de Saint-François, dans laquelle étaient de vastes salles à l'antique qui avaient la vue sur tout le lac Léman et le beau pays qui l'entoure. C'est dans ces salles que se tinrent l'an 1448 les assemblées du fameux concile de Bâle, qui fut transféré à Lausanne à cause des ravages que la peste faisait à Bâle et les lieux circonvoisins. Ce fut dans l'une de ces assemblées qu'Amédée, comte de Savoie, pape sous le nom de Félix V, résigna le pontificat pour donner la paix à l'Eglise. C'est dans ces mêmes salles qu'environ un siècle après se tinrent ces disputes de religion dans lesquelles parurent avec tant d'avantages Pierre Viret, Farel et Jean, le comte de la Croix.

Les compagnons de joyeuse vie.

(Chronique suisse. — 1477.)

Les Suisses, avant que Charles le Téméraire vint se prendre à eux, étaient trop fiers de leur indépendance pour faire de la guerre un métier ; ils ne savaient verser leur sang que pour la défense de leur patrie : ce fut une cause aussi sainte qui leur inspira ce courage héroïque et cette modération qui ont soutenu leur petite république au milieu du bouleversement de tant d'empires.

Ce peuple de braves se prosternait sur le champ de bataille pour rendre grâce à Dieu de lui avoir conservé sa liberté. Chacun déposait ensuite les armes et retournait à ses paisibles travaux.

Les jouissances du luxe restèrent inconnues aux Suisses jusqu'au XV^e siècle. Ils manquaient même parfois du nécessaire, témoin ce sire d'Egerden qu'un roi de Bohême, en guerre avec la France, envoya quérir pour commander son armée. Il répondit au messenger du roi qu'il était prêt à partir le lendemain avec lui ; mais lorsque celui-ci vint le chercher,

(1) Ce sont les maisons Grenier.

il le trouva à califourchon sur les clôtures de son château, donnant de l'éperon contre la muraille. Le messenger comprit qu'il voulait ainsi lui faire entendre qu'il n'avait pas de quoi s'acheter une monture, et, en ayant instruit le roi, il lui fit envoyer un cheval de guerre et de l'argent pour se mettre en campagne.

Peu à peu tous ces seigneurs indépendants dont les châteaux couvraient le sol de la Suisse, voyant qu'ils ne pouvaient s'opposer à la puissance toujours croissante des villes, firent alliance de *combourgeoisie* avec elles et prirent part aux affaires publiques. Les jeunes nobles, animés de l'esprit chevaleresque, allaient apprendre le métier des armes dans les pays étrangers, et revenaient employer leur expérience à la défense de leur patrie. Mais ils rapportaient avec eux le luxe et les mœurs déréglées des camps qui menaçaient d'envahir tout le pays.

Cependant on éloigna ce danger en établissant des lois somptuaires sévères et de grosses amendes pour ceux qui y contrevendraient; aussi, après la défaite de Charles de Bourgogne, les Suisses connaissaient encore si peu la valeur de tous les trésors trouvés dans son camp qu'il y en eut qui vendirent grande quantité de plats et de tasses d'argent pour une minime valeur, croyant que ces objets étaient en étain. Son gros diamant, qui était un des plus gros de la chrétienté, où pendait une grosse perle, fut trouvé par un Suisse qui le remit en son étui, le jeta sous un chariot et vint le reprendre plus tard. Il l'offrit à un prêtre pour un florin. Celui-là l'envoya à leurs seigneurs, qui lui en donnèrent 3 fr.

Mais ces *pauvres gens de Suisse*, subitement enrichis par les victoires de Grandson et de Morat, séduits par les libéralités de Louis XI, n'apprirent que trop tôt à connaître la valeur de l'argent.

Chacun de leurs ambassadeurs eut grands dons de lui; il les renvoyait bourse pleine et revêtus de draps de soie. — D'autres princes se disputèrent à prix d'argent l'appui des Suisses, qui, oubliant leur antique gloire, éblouis du profit qu'ils pouvaient tirer de leur valeur, ne firent plus qu'un honteux trafic de leur sang.

Lorsque le butin conquis sur les Bourguignons eut été partagé, le pâtre, l'artisan, si subitement enrichis, fiers de leurs hauts faits d'armes, se prirent à dédaigner le travail; vêtus de pourpoints de soie garnis de boutons d'argent et tout bariolés de rubans; les cheveux frisés, un feutre surmonté d'une plume d'autruche posé fièrement sur l'oreille, de longs éperons espagnols à leurs bottes, et toujours armés jusqu'aux dents, ils encombraient nuit et jour les tavernes, ne songeant qu'à boire, à jouer aux cartes, aux dés, et à dépenser leur argent dans de joyeuses orgies, en attendant qu'une nouvelle guerre vint leur procurer de nouvelles richesses.

Les Suisses trouvèrent dans le camp des Bourguignons deux cents courtisanes et joyeuses donzelles qui restèrent en assez grand nombre auprès des vainqueurs. Leurs petites pantoufles rouges, leurs ceintures richement brodées ne furent que trop admirées par les sages ménagères suisses, et toutes, jusqu'à la plus pauvre bourgeoise, voulurent s'attifer à la façon de ces belles étrangères. Il n'y eut pas jusqu'aux nonnes qui ne se missent à raccourcir le bas de leur robe et à rejeter en arrière leur capuchon.

Le luxe s'introduisit dans les habitations; elles se garnirent de meubles précieux, de riches tentures; les fenêtres étroites furent élargies et les vitraux colorés remplacèrent le parchemin huilé. Tandis que les hommes désertaient le logis pour la taverne, les femmes, au lieu de soigner leur ménage, s'en allaient les unes chez les autres jouer à l'*empereur*, jeu de cartes fort en vogue à cette époque, ou bien elles couraient à la danse; encore n'était-ce plus ces pas lents et mesurés qu'exécutaient gravement leurs pères, mais une façon de danser si frénétique qu'on se jetait pêle-mêle les uns sur les autres sans aucune retenue.

Cependant tous ces gens de métier qui, depuis la guerre de Bourgogne, vivaient dans le désœuvrement, eurent bientôt dissipé ce qu'ils possédaient et se virent réduits au plus piteux état. Au milieu du rigoureux hiver de 1477, ils erraient par bandes sur les grands chemins, tête nue, sans

souliers, couverts de quelques haillons de soie, derniers restes de leur ancienne splendeur. Deux mille d'entr'eux se réunirent à Zug et formèrent le projet de parcourir, sous les armes, la Suisse, en mettant à contribution villes et villages. Pour cacher leur dessein, ils se déclarèrent grands redresseurs de torts, se plaignant de leurs magistrats qui avaient, disaient-ils, retiré tous les bénéfices de la guerre et s'étaient laissés corrompre par les Genevois pour ne point réclamer d'eux la rançon qu'ils s'étaient engagés à payer pour se racheter du pillage dans les guerres de Bourgogne. Ils voulaient punir ces tyrans avarés et contraindre les Genevois à exécuter le traité.

Les aventuriers se mirent en route sur Berthoud, enseignes déployées; un verrat y était représenté brandissant une massue, témoignage énergique des excès qu'ils espéraient commettre.

Le sénat de Berne mit 3000 hommes sur pied, et engagea les bandits à se disperser. Ceux-ci répondirent: « Nous sommes des *compagnons de joyeuse vie*, qui demandent seulement à traverser le pays sans faire de mal. »

Arrivés devant Berne le même soir, ils en trouvèrent les portes fermées. Le sénat, touché de leur dénûment, les laissa entrer et leur fit distribuer des vivres. Les bourgeois, à qui la vue du redoutable verrat avait causé quelque appréhension, firent si belle contenance sous les armes, que les *compagnons de joyeuse vie* quittèrent sans bruit la ville le lendemain au point du jour.

A leur approche, les Genevois leur envoyèrent une députation qui les supplia d'avoir égard à leur pauvreté et d'accorder un délai pour le paiement de la rançon. Mais les *compagnons de joyeuse vie* furent inexorables et continuèrent d'avancer en menaçant de sac et de carnage si la somme convenue de 6000 florins n'était pas aussitôt remise aux cantons.

L'épouvante se répandit dans Genève; on imposa les bourgeois, on fondit les bagues, les joyaux, les calices, et ce ne fut qu'à grand'peine qu'on parvint à payer.

Les *compagnons de joyeuse vie* firent ensuite une nouvelle tentative contre Berne, mais reçus comme la première fois, sous les armes, ils traversèrent la ville sans s'arrêter, et se dispersèrent par petites bandes qui commirent tant de vols et de brigandages que les cantons se décidèrent à sévir contre eux vigoureusement. On en fit périr plus de 1500 par l'épée, la roue et la corde. Ceux qui échappèrent à la mort s'enfuirent dans les pays étrangers.

Lé z'or dé Berna.

L'étaï quoquié dzo dévânt lo boun-an. Ein saillécin dé la boutequa à Monsu Dzovet, iè voliu passâ pai cllia novalla tzerraire que l'ant paici por arrevâ in Pépinet.

Lai a lè on martchand que débité totés sortés dé békietés plliemâiés, d'ai z'ouïés, dai dzeneliés, dai pâos, dai pindzons, que sei-io onco mé? Cè dzo lai avai assebin au moué dé pessons dé la metsance, mâ n'étiens pas onco râccliâs.

Défrou dé la boutequa, su onna pougna dé paille, lo martchand avai étaï dai grossés bités tiâiés : onna tchivra sauvadze et doû sainlias.

Dion que lo mor dé sainliâ l'est on crâno bocon à medzi, et quand bin cin n'étaï pas po mon nâ, m'a su bon dé lè tatâ à me n'aise.

Ein mimo teimps qué mé, on Dzorattai vouativé lè sainlias. Lo veyo adi avoué onna casaqua couleu nillon et on écourdja déso son brè.

Viré, torné, passé la man à revertson din lé pais de l'etsena dai sainlias et dese dincé :

S'ébahia quinné bités l'est cin? Lé pais sont pllié grands que clliaux dai caïons; ne sont pas fressis